



1
Jours

La réglementation de la location meublée

dans IMMOBILIER - GESTION LOCATIVE / Réf : JUR-GELO-3

Objectifs de la formation

- Gérer l'ensemble des règles juridiques et fiscales de la location meublée professionnelle ou non professionnelle
- Améliorer son activité de gestion locative
- Identifier les avantages et inconvénients de cet investissement locatif
- Identifier et conseiller les différents statuts LMP/LMNP selon la situation de l'investisseur

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner le traitement juridique de la location meublée

- La définition de la location meublée
- Les textes régissant la réglementation de la location meublée
- Les charges récupérables et les réparations locatives
- Les nouveaux apports de la loi Alur en matière de résidence principale meublée
- La rédaction du contrat de location meublée
- L'inventaire des meubles meublants et des accessoires
- Les diagnostics obligatoires et les pièces annexes au contrat

2. Identifier la fiscalité de la location meublée au regard des revenus générés

- L'imposition dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC)
- Les notions fiscales de loueur professionnel et non professionnel
- Le régime fiscal du micro-bic
- L'intérêt du classement en meublé de tourisme

Après-midi

3. Examiner le régime fiscal du loueur en meublé professionnel (LMP)



- Les conditions d'accès au statut du régime fiscal LMP
- L'appréciation du caractère professionnel de l'activité
- Les modalités d'imposition du régime fiscal LMP
- Les avantages et les inconvénients du régime LMP
- Le régime fiscal en matière de plus-value de cession

4. Identifier le régime fiscal du loueur en meublé non professionnel (LMNP)

- Les conditions d'accès au statut du régime fiscal LMNP
- Les modalités d'imposition du régime fiscal LMNP
- Les avantages et inconvénients du régime LMNP

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agent immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation



- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

